

rapport national d'activité

Contexte des trois dernières années

Ces trois dernières années ont été marquées par des évolutions qui interrogent l'avenir et le rôle du mouvement syndical. D'un côté des mutations de société, la poursuite des transformations profondes (écologiques, culturelles, démographiques...), autant d'évolutions sociales qui entraînent de nouveaux besoins à satisfaire. De l'autre une crise économique et financière, sans précédent depuis celle de 1929, ayant des conséquences sociales dramatiques, dégradant les conditions de vie des citoyens et fragilisant le tissu social. Nous avons connu durant cette période, une remise en cause des principes et valeurs fondant notre démocratie et une remise en cause de notre « modèle social » avec notamment une réduction brutale des services publics et des protections sociales solidaires pourtant indispensables pour faire face à la situation.

Dans le même temps, la scène internationale était elle même sujette à des contradictions. Alors que la crise du capitalisme mondialisé alimente dans nombre de pays européens une remontée de l'extrême droite, des révolutions populaires dans les pays arabes ont ouvert la voie à de nouvelles perspectives démocratiques même si elles restent à confirmer tant sont grandes les tentatives de dévoiement et les risques de reculs sociétaux. Les mouvements sociaux des « jeunes indignés » en Europe, même s'il a été variable selon les pays, le mouvement étudiant au Québec, Occupy, etc. ont montré l'exigence de justice sociale et de démocratie dans tous les pays.

Alors que la France est la deuxième puissance européenne, elle compte des millions de pauvres et de précaires, son taux de chômage n'a cessé d'augmenter pour concerner 10 % de la population active en touchant particulièrement, les jeunes, les femmes et les seniors. Cette situation économique et sociale, les attaques contre les droits sociaux, la Fonction publique mais aussi contre les libertés ont conduit à nombre de luttes syndicales

et de mouvements sociaux. La FSU y a joué un rôle important par les débats qu'elle a animés et les actions qu'elle a menées.

Le mouvement syndical, qui reste profondément divisé dans notre pays, n'a pas réussi à faire échouer les contre-réformes libérales du gouvernement Sarkozy. Même si ces actions n'ont pas permis de victoires ni d'avancées réelles, elles ont limité les reculs souhaités par le néolibéralisme et contribué à faire progresser chez les salariés et dans l'opinion l'idée que d'autres alternatives étaient possibles. Ce fut le cas notamment sur la question des retraites ou encore sur celle de l'Éducation. Cela a sans aucun doute contribué à l'alternance politique dans notre pays. Ce changement est aussi le résultat des luttes menées qui ont permis une prise de conscience de l'opinion. La campagne des élections présidentielles et législatives s'est déroulée dans un contexte de crise où les questions sociales étaient prégnantes. La FSU a pris toute sa place sur les questions revendicatives au cœur des enjeux à venir (fiscalité, partage des richesses, environnement, services publics, protection sociale, santé ...) et a porté ses propositions syndicales auprès des candidats (interpellations, tribunes, colloques, réunions avec les personnels, publications...). Il était de la responsabilité syndicale de peser dans cette campagne, y compris par les actions revendicatives, pour faire entendre et prendre en compte notre analyse de la situation, nos exigences et nos propositions. La FSU s'y est engagée pleinement, en tant qu'organisation syndicale et en toute indépendance des organisations politiques. Sur la base de ses exigences revendicatives, elle a appelé à la rupture avec la politique régressive menée ces dernières années par le gouvernement de Nicolas Sarkozy. et s'est félicitée de sa défaite et du changement de président et de majorité parlementaire. L'invitation à la Conférence sociale de juillet 2012 a été jugée par la FSU comme un premier signe positif du

rétablissement du dialogue social. Celle-ci a appelé à ce que très vite, sur la base de ce dialogue, le gouvernement passe aux actes. Pour répondre aux attentes des personnels il faut à la fois construire les réformes qui se mettront en place sur le long terme et prendre les décisions pour que soient mises en œuvre les mesures d'urgence notamment en matière d'emploi et de pouvoir d'achat.

Lors de la rédaction du TSCG, la FSU, comme d'autres organisations syndicales et européennes, dont la CES, a jugé que ce traité européen ne devait pas être ratifié. En effet, il ne ferait qu'institutionnaliser la crise et ne donnerait pas les capacités nécessaires à l'État souverain pour en sortir. Il bafoue la souveraineté des peuples, dessaisissant les élus des parlements nationaux au profit des membres de la commission européenne non élus. Il impose une cure d'austérité avec à la clef le démantèlement du modèle social, des services publics et des protections sociales. La FSU a demandé au gouvernement de N. Sarkozy de ne pas ratifier ce traité. Elle formule aujourd'hui la même exigence auprès du gouvernement de F. Hollande. En effet, le volet « croissance » ajouté dans l'été ne suffit nullement à rendre ce traité acceptable. Elle s'est impliquée dans le mouvement unitaire de contestation de la ratification et dans la campagne initiée par ATTAC et le Collectif pour un audit de la dette publique.

Il est urgent de mener une politique économique et financière qui permette de trouver de nouvelles recettes et de répartir plus équitablement les richesses produites. À l'opposé des orientations d'austérité défendues par les gouvernements européens, l'Europe a besoin d'une nouvelle politique monétaire, fiscale, économique et sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un éco-développement. La FSU a mené les débats nécessaires, construit syndicalement et défendu des orientations pour imposer des politiques de sortie de crise dans la justice sociale.

La crise

La crise économique, sociale et environnementale qui a explosé en 2008 a eu des conséquences sociales dramatiques et reste aujourd'hui bien réelle en France comme dans l'ensemble des pays européens. Loin de revenir sur les choix économiques, financiers et sociaux qui ont contribué à la crise, le gouvernement a utilisé cette situation pour remettre en cause les droits des salariés et le modèle social : destruction d'emplois dans le privé et dans le public, aggravation du chômage, dégradations des conditions de travail, baisse du pouvoir d'achat... Les inégalités sociales ont continué de se creuser, l'injustice sociale a été grandissante, les solidarités se sont réduites. Les arguments économiques développés par le gouvernement Sarkozy n'ont pas dissimulé son choix libéral de société basée sur l'individualisation et la mise en concurrence des salariés sans partage des richesses produites ni solidarités entre les citoyens.

Depuis le début de 2010, le gouvernement a organisé un véritable matraquage pour convaincre que « la crise » était celle de la dette publique et non une crise systémique du capitalisme et du « tout marché », que le pays vivait « au-dessus de ses moyens » et en particulier l'État. La « crise grecque » du printemps 2010 a montré combien la crise avait une dimension européenne. Le seul remède préconisé a été la réduction des dépenses publiques appauvrissant la population et enfermant le pays dans la récession. Les gouvernements européens ont imposé

aux salariés et aux chômeurs des plans d'austérité d'une dureté jamais égalée à leur faisant ainsi payer une crise dont ils ne sont pas responsables : destruction des services publics, privatisation, démantèlement de la protection sociale et notamment des retraites, baisse ou gel des salaires et pensions. L'impasse a été faite sur la crise systémique qui affecte le modèle néolibéral et sur les raisons profondes de la crise de l'Europe. L'argument de la dette publique a servi à délégitimer les revendications sociales. Le gouvernement de Nicolas Sarkozy a largement pris sa part dans les politiques d'austérité européennes avec un discours mettant en opposition les différentes catégories de la population, en stigmatisant particulièrement les fonctionnaires. L'État a décidé de renflouer les banques, de soutenir les entreprises : faible imposition des revenus du capital, allègement de l'impôt sur le revenu et de l'ISF, quasi-suppression des droits de succession, niches fiscales diverses, baisse des cotisations sociales... en mettant toujours plus à contribution les salariés. Ces cadeaux fiscaux n'ont que contribué à la spirale de la crise.

Partout en Europe, de nombreuses mobilisations ont eu lieu : Grèce, Italie, Portugal, Espagne, Irlande... En France, si l'intersyndicale a continué de se retrouver pour tenter de proposer des alternatives et des actions, les mobilisations n'ont pas été à la hauteur des enjeux.

La FSU a mené pour sa part, une campagne d'information sur les causes

de la crise et sur les moyens d'en sortir et particulièrement sur les questions de l'emploi, du pouvoir d'achat et de la protection sociale. Elle a participé au débat dans différents cadres : intersyndicale, Collectif de la dette publique d'Attac et a appelé à signer massivement la pétition « pour une taxe sur les transactions financières »... Elle a aussi appelé à manifester à maintes reprises avec l'intersyndicale et à l'initiative de la CES pour dire « non à l'austérité » pour s'opposer au projet de loi constitutionnelle sur les finances publiques et à la gouvernance économique institutionnalisant les politiques d'austérité : mobilisations décentralisées des 29 septembre et 15 décembre 2010, manifestation du 24 mars 2011 à Bruxelles, euromanifestation du 9 avril 2011 à Budapest, 21 juin 2011 contre le pacte « europlus », 29 février 2012 à Paris.

Tout au long de cette période la FSU a particulièrement défendu l'emploi, préoccupation majeure des Français. Elle a aussi soutenu les agents de Pôle emploi dans leurs actions comme lors de la grève du 9 novembre 2010. Elle a également soutenu les agents du ministère du travail dans leurs batailles et particulièrement lors des suicides de militants et responsables syndicaux qui ont finalement été reconnus comme « accident de service ». La FSU a appelé aux manifestations nationales du mouvement des chômeurs pour l'augmentation des minima sociaux et la renégociation de la convention Unedic.

Fonction publique et services publics

Après les retraites, le gouvernement a poursuivi son offensive dévastatrice contre la Fonction publique et l'emploi public. La proposition de la loi Mancel de réserver les emplois de fonctionnaire aux fonctions régaliennes de l'État a été un symbole de la remise en cause profonde des missions et du statut de la Fonction publique. Elle donnait le ton de l'orientation gouvernementale en la matière.

Durant toute cette période, le gouvernement a organisé le démantèlement des services publics et de la Fonction publique en réduisant leur capacité d'agir sur tout le territoire, en cherchant à déstabiliser l'opinion sur leur bien fondé et en rendant responsable des dysfonctionnements les individus eux-mêmes qu'ils soient personnels ou usagers. Il a utilisé la crise pour justifier ses choix sur les services publics et la Fonction publique. Éducation, santé, justice, territoriale, culture, recherche, environnement, sport, éducation populaire, ...choix qui n'étaient plus pour lui des moyens pour réduire les inégalités sociales et contribuer à plus de justice sociale, malgré le rôle « d'amortisseur » relevé

quelques années plus tôt, mais des charges à réduire et des secteurs à privatiser.

Afin de faire émerger les enjeux dans cette période, la FSU a initié de nombreux débats, publié nombre de documents, organisé initiatives et actions sur tous les terrains et mené une campagne « Fiers du service public ». Elle a rappelé à chaque occasion ses propositions notamment en ce qui concerne la Fonction publique et les services publics. Elle a demandé particulièrement l'arrêt de la RGPP, de la RéATE et le bilan de cette politique; l'arrêt du ? et les recrutements nécessaires; des mesures pour rendre les métiers plus attractifs (formation, salaires, conditions de travail...); l'amélioration des conditions de travail dans un cadre plus collectif; l'amélioration et développement de la formation initiale et continue; la construction d'un pilotage propre à la fonction publique (revenir sur l'autonomie qui met en concurrence établissements, services et personnels, conforter le cadre statutaire, créer des espaces de concertation avec les usagers...); la fin de la précarité;

la levée du gel des salaires et leur revalorisation (point d'indice, reconstruction de la grille, minima sociaux). La FSU a exigé l'ouverture de négociations sur les salaires. À maintes reprises, elle a réuni l'intersyndicale des fonctionnaires pour envisager des actions communes. Une pétition unitaire sur les salaires a été lancée le 24 janvier 2011 et une journée d'action unitaire organisée le 31 mai 2011 au cours de laquelle une délégation a été reçue par le ministère qui a refusé à nouveau toute ouverture de négociations. Sur l'ensemble des sujets propres à la Fonction publique, la FSU a tenu toute sa place : action sociale, mise en œuvre de l'accord santé au travail, recours contre la loi réorientation professionnelle, contribution aux discussions égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'issue desquelles la FSU a jugé insuffisantes les propositions d'accord du Ministre et a décidé de ne pas le signer, contribution aux discussions sur les droits et moyens aux organisations syndicales qui n'ont pas non plus constitué une amélioration suffisante des droits des personnels >>>

»»» comme des organisations. La FSU a combattu la loi mobilité dont le gouvernement a renoncé à publier certains décrets d'application : le décret relatif à la réorientation professionnelle contre lequel la FSU a engagé un recours, est en passe d'être abrogé.

La FSU avec l'ensemble des organisations syndicales a demandé en février 2012 au gouvernement de renoncer à la journée de carence dans la Fonction publique.

Négociations pour les non titulaires

La question des agents non titulaires est devenue cruciale : 1 million d'agents est aujourd'hui non titulaire avec une multiplication de contrats de courte durée, un recours massif au temps partiel et un fort turnover. Les conséquences sont lourdes pour ces personnels. Elles sont aussi néfastes au bon fonctionnement des services et donc à la qualité et à la continuité que sont en droit d'attendre les usagers de la Fonction publique. Il est urgent d'en finir avec cette situation. La FSU mène depuis toujours la lutte contre la précarité dans la Fonction publique, exigeant un plan de titularisation et l'arrêt des embauches de personnels précaires et non titulaires, l'arrêt de recrutement de contractuels et la création des emplois permanents nécessaires.

Protocole précarité

S'appuyant sur les propos du chef de l'État prononcé le 25 janvier 2010 disant « envisager la titularisation progressive des contractuels », elle a demandé qu'ils deviennent effectifs.

La FSU s'est attachée à faire connaître à l'occasion de cette négociation, y compris en appelant les personnels à l'action, les réalités vécues par les précaires, au niveau national comme au niveau des départements. Elle a fait la démonstration de l'ampleur du phénomène dans la Fonction publique et mis ainsi le ministre devant ses responsabilités. La FSU a porté ses exigences dans les négociations, et a réussi à faire bouger le texte initial sur différentes questions.

Si sur le dossier des infirmières, après de nombreuses mobilisations et manifestations pour demander leur revalorisation en catégorie A, le dossier a avancé et a abouti à leur classement dans cette catégorie, il n'en a pas été de même pour les personnels sociaux organisés au sein d'une intersyndicale. La FSU a particulièrement agité sur ces 2 dossiers et au sein des intersyndicales pour porter les revendications des agents.

S'appuyant sur les propos du chef de l'État prononcé le 25 janvier 2010 disant « envisager la titularisation progressive des contractuels », elle a demandé qu'ils deviennent effectifs. La FSU s'est attachée à faire connaître à l'occasion de cette négociation, y compris en appelant les personnels à l'action, les réalités vécues par les précaires, au niveau national comme au niveau des départements. Elle a fait la démonstration de l'ampleur du phénomène dans la Fonction publique et mis ainsi le ministre devant ses responsabilités. La FSU a porté ses exigences dans les négociations, et a réussi à faire bouger le texte initial sur différentes questions.

À l'issue des négociations sur la situation des non titulaires, marquées par des

Depuis le changement de majorité, la FSU est intervenue sur l'ensemble de ses revendications et notamment pour la remise en cause de la RGPP et le retour sur les dégradations engendrées par la RéATE, comme par exemple au Ministère des sports, jeunesse, éducation populaire, pour la suppression de la journée de carence, pour les salaires, les droits syndicaux, etc.

La FSU, aux côtés d'autres syndicats,

avancées et aussi des blocages, le gouvernement a adressé le 9 mars le texte du protocole d'accord aux organisations syndicales invitées à se déterminer pour le 31 mars. Après un débat au BDFN du 28 mars, le vote n'a pas obtenu les 70 % nécessaires, en regard des statuts fédéraux, pour la signature du protocole.

La FSU poursuit ses interventions pour rendre effectives les titularisations ouvertes par la loi du 12 mars 2012 et obtenir de nouvelles négociations pour un plan de recrutements et l'arrêt de recrutements de contractuels.

Fenêtre A

À l'ouverture de la négociation, le gouvernement envisageait la titularisation des seuls agents en CDI, et entendait généraliser le contrat d'activité en vigueur à l'INRAP. Il a dû ouvrir l'accès à la titularisation aux agents en CDD sous certaines conditions, et abroger le contrat d'activité. Mais la volonté du gouvernement d'éviter tout surcoût a empêché d'aller plus loin et des blocages importants sont restés.

À l'issue des négociations, le gouvernement a adressé le 9 mars le texte du protocole d'accord aux organisations syndicales invitées à se déterminer pour le 31 mars. Après un débat au BDFN du 28 mars, le vote n'a pas obtenu les 70 % nécessaires, en regard des statuts fédéraux, pour la signature du protocole. La FSU n'en a pas moins continué son action pour la réduction de la précarité.

Fenêtre B

Le protocole « précarité » que la FSU avait tenté d'améliorer au maximum dans l'intérêt des dizaines de milliers de précaires dans la Fonction publique a fait l'objet de débats importants dans la FSU. Dans un contexte de gel de l'emploi public, ses insuffisances reconnues (notamment la pérennisation des CDD et CDI, comme le flou sur le volume des titularisations) ont conduit à une décision de non-signature. Cela n'a pas empêché la FSU de poursuivre les batailles sur ce sujet en exigeant d'autres conditions de mise en œuvre et un élargissement du dispositif.

La FSU poursuit ses interventions pour rendre effectives les titularisations ouvertes par la loi du 12 mars 2012 et obtenir de nouvelles négociations pour un plan de recrutements et l'arrêt de recrutements de contractuels.

États généraux des services publics

associations, partis politiques, s'est fortement impliquée dans le collectif des États Généraux du Service Public en résonance

avec les mobilisations de Collectivités Territoriales défendant leurs services publics. Les rencontres des EGSP ont

enregistré plusieurs succès : lancement en janvier 2011, initiatives à Orly, Bagneux...

Protection sociale et Retraites

Ces trois dernières années ont été marquées par le grand mouvement social contre le projet de réforme des retraites, qui faisait porter l'effort de financement essentiellement sur les salariés et remettait en fait en cause, sous prétexte de sa sauvegarde, le système par répartition. Le gouvernement a tout mis en œuvre pour empêcher la contestation : calendrier resserré, aucune négociation avec les organisations syndicales, aucun débat public, pressions médiatiques... rien n'y a fait. La contestation s'est développée avec un mouvement social puissant, des explications ont été données, des contre-propositions élaborées, des luttes menées... et la réforme a été rejetée par plus de 70 % de la population.

Le mouvement syndical a joué un rôle majeur dans toute cette période en mettant dans le débat toutes les questions liées à celle des retraites : emploi, salaires, inégalités hommes/femmes, fiscalité... Il a offert un cadre interprofessionnel quasi unitaire (sauf FO) permettant de rassembler, sur des enjeux majeurs, les salariés du public et du privé. La FSU a été partie prenante de l'appel à l'initiative d'Attac/Copernic. Elle a exigé le retrait du projet de réforme présenté par le gouvernement. Elle a demandé l'ouverture de négociations pour une autre réforme des retraites par répartition, pour le maintien et l'amélioration du Code des Pensions.

Après les mobilisations du 23 mars 2010 et celle du 27 mai 2010, la grève du 7 septembre a marqué un tournant décisif de ce mouvement et a dessiné une nouvelle donne sociale : une opposition déterminée au projet de réforme des retraites par une grande majorité des salariés du public et du privé confortée par des sondages d'opinion montrant le rejet massif de l'opinion sur le cœur même de cette contre-réforme : recul de l'âge légal de départ à la retraite et financement proposé des systèmes de retraite. Les 8 responsables des organisations syndicales se sont adressés au gouvernement par une lettre ouverte lui demandant de renoncer à son projet et à être enfin entendu.

Dès le lendemain du 7 septembre, la FSU

a porté la nécessité de rebondir rapidement le 15 septembre par une nouvelle journée de grève et de manifestation. Au final, la décision unitaire d'une nouvelle journée, a été prise pour le 23 septembre. Le 15 septembre, dans tous les départements, de multiples rassemblements, initiatives et interpellations d'élus ont montré la forte détermination des salariés du public comme du privé à refuser ce projet de réforme des retraites. La FSU a appelé tous les agents de la Fonction publique et des services publics à être massivement en grève le 23 septembre.

Elle a appelé à poursuivre rapidement l'action en amplifiant encore le mouvement unitaire et interprofessionnel considérant qu'un engagement massif de tous les salariés était déterminant pour faire reculer le gouvernement.

Le passage en force à l'assemblée nationale, le refus de toute négociation avec les organisations syndicales, la fuite en avant du gouvernement a créé une situation de crise sociale sans précédent. La FSU a alors jugé nécessaire et indispensable de travailler à étendre et généraliser les grèves et manifestations dans tout le pays avant la fin du débat parlementaire. Elle a pour cela appelé les personnels à se réunir pour décider de suites unitaires à donner à l'action : de la poursuite de la grève, des formes de la reconduction, d'une manifestation nationale unitaire... Elle a pris en ce sens toutes les dispositions nécessaires (appel, préavis...). Elle a appelé et soutenu les initiatives locales de mobilisations unitaires. La FSU a proposé ensuite à l'intersyndicale une manifestation nationale unitaire le 2 octobre soit avant les débats au sénat. La FSU a proposé à l'interpro une journée de grève unitaire pour marquer l'opposition aux politiques d'austérité et proposer des alternatives. Cette proposition n'a pas été retenue. Elle s'est conclue par une journée unitaire d'actions le 11 octobre.

Les divergences entre organisations sur les formes de l'action, mais également sur les solutions alternatives pour un financement permettant la sauvegarde et le développement du système des retraites, ont entraîné des difficultés

pour élargir et renforcer le mouvement, notamment dans la dernière période en ce qui concerne un blocage économique du pays, face à l'intransigeance gouvernementale.

En ce qui concerne la **protection sociale**, au-delà des questions des retraites, la FSU a continué son activité sur celles concernant l'organisation et le financement du système de santé, sur la question de l'autonomie et de la dépendance notamment en intensifiant son travail avec le mouvement mutualiste. Franchises médicales, remboursements, dépassements d'honoraire, restructurations hospitalières, réforme de la dépendance, mise en cause de la sécurité sociale... autant de mesures qui ont remis en cause l'accès aux soins pour des millions de citoyens. La FSU a participé le 2 avril 2010 à une mobilisation pour la santé pour la défense du service public de santé dans le cadre unitaire. Dans le domaine du handicap, la conférence nationale du 8 juin 2011 a été l'occasion de rappeler vigoureusement, aux côtés des associations, que, si la FSU partage les principes de la loi du 11 février 2005, celle-ci ne peut être mise en œuvre sans les moyens nécessaires, alors que le gouvernement ne cesse de se désengager. Le dossier de la dépendance est, comme celui des retraites, un enjeu social qui suppose un débat large sur le partage des richesses, et non des pistes étroites, bornées par des choix idéologiques voulant soumettre la protection sociale au marché pour le plus grand profit des assurances privées. La FSU a participé aux débats organisés à tous les niveaux et notamment dans les régions. Elle a pris les contacts avec l'ensemble des organisations syndicales pour mener les actions nécessaires. Le gouvernement a finalement renoncé à sa réforme.

La FSU est restée fortement actrice dans le Collectif « pas de bébés à la consigne » notamment lors de la grève du 11 mars 2010, et de l'initiative nationale du 29 mai 2010 et de la journée d'action du 23 mars 2011. Organisation États généraux de l'enfance en mai 2010.

Laïcité

Les déclarations de Nicolas Sarkozy à Ryad et au Latran ont suscité l'indignation. La réaction des défenseurs de la laïcité a conduit le Président de la République à plus de prudence, sans pour autant renoncer à ses vues. La laïcité a été instrumentalisée par ce gouvernement pour promouvoir des discours et des projets d'exclusion. Derrière le « débat » sur l'Islam ou la laïcité, la promotion, par les plus hautes autorités de l'État, de la religion catholique, le même fil rouge du ministère de l'immigration et de l'identité nationale que la FSU a contesté, la mise en avant des prétendues « racines chrétiennes de la France », le tout au mépris de la Constitution et de la loi de 1905. La FSU s'est insurgé contre une telle instrumentalisation politicienne et cynique et a rappelé son attachement au principe de laïcité et son opposition à toute tentative de modification de la loi de 1905. Après le « grand débat » sur l'identité nationale

à l'objectif électoraliste le plus grossier, les intentions du gouvernement étaient claires avec l'ouverture d'un débat sur un projet de loi sur la burqa : détourner l'attention des citoyens de sa politique économique et sociale injuste et de plus en plus rejetée. La FSU a dénoncé ces manœuvres répétées qui divisent à dessein le corps social et menacent le vivre ensemble sans pour autant faire preuve d'indulgence face à ce symbole obscurantiste et d'oppression qu'est la burqa, restant attachée à la laïcité, aux respects des libertés, à l'égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes. Or, c'est en violant certains principes de la laïcité tout en tentant de lui faire dire des choses contraires à sa nature même, qu'est ainsi menacé l'avenir d'un vivre ensemble démocratique. En effet, l'instrumentalisation faite de la laïcité pour stigmatiser une partie de la population en raison de ses origines ethniques ou de ses croyances religieuses

a creusé un fossé entre les principes républicains de laïcité et l'action du gouvernement.

La FSU a dénoncé le favoritisme dont bénéficie l'enseignement privé (primaire, secondaire, enseignement agricole et supérieur). Elle a contesté la loi « ADNOT » rendant possible la délivrance de diplômes nationaux (Licence, Master) par les PRES-EPCS. Qui prolonge la signature des accords « Vatican » entre la France et le Saint Siège reconnaissant la valeur des titres et diplômes délivrés par « les établissements d'enseignement supérieur catholiques reconnus par le Saint-Siège ».

La FSU a appelé l'ensemble des organisations défendant la laïcité à construire une structure unitaire permanente permettant des actions rapides, unitaires, efficaces qui ne se limitent pas à des initiatives ponctuelles. Force est de constater que la réalisation en a été difficile.

Droits et libertés ; international

La situation de crise constitue un terreau pour l'extrême droite et les idées qu'elle développe. La FSU par son action syndicale, avec l'intersyndicale et dans le cadre de collectifs comme Visa (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes), a rappelé que l'exigence démocratique passe par des réponses concrètes aux questions des inégalités, du chômage et de la précarité, de l'amélioration du pouvoir d'achat, de l'accès de tous à la protection sociale ainsi que par une politique d'éducation et de formation ambitieuse. La déclaration de l'intersyndicale « Préférence nationale pas compatible avec le syndicalisme » en mars 2011 traduit cet engagement.

La FSU a poursuivi sa participation aux forums : forum social mondial de l'Éducation en Palestine (octobre 2010) ; Forum Social Européen d'Istanbul, où, entre autre, elle a co-organisé avec le réseau Européen de l'Éducation de nombreux séminaires : Forum Social Mondial de Dakar (2012) où elle est essentiellement intervenue autour du thème des travailleurs sans papiers en France et en Afrique.

En matière de syndicalisme européen, la FSU développe des partenariats comme par exemple avec la CGT Portugaise, sous la forme d'échanges d'expériences, d'interventions militantes et de soutien aux

luttons ou avec l'UGTT de Tunisie. En matière de coopération avec les pays du Sud, elle a conçu et tenu avec la Confédération Syndicale Autonome du Sénégal un séminaire sur les archétypes, les droits et le leadership syndical des femmes (alphabétisation des travailleuses du marché aux poissons de Dakar, installation d'un centre d'information sur la santé à Thiès, etc...). Ce travail a permis un travail transversal entre secteur Femmes et international au sein de la FSU.

Par ailleurs, la FSU a poursuivi sa démarche de demande d'adhésion à la CSI et à la CES.

La FSU reste fortement engagée dans le combat pour le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Elle s'est associée à la campagne « Urgence pour les libertés, urgence pour les droits » lancée par la Ligue des Droits de l'Homme et a appelé à signer le « Pacte pour les droits et la citoyenneté » proposé aux candidats à l'élection présidentielle. Elle a participé à toutes les Marches des Fiertés Lesbiennes Gaies Bi et Trans ainsi qu'aux Marches mondiales des Femmes. Elle s'est impliquée dans la campagne regroupant de nombreuses organisations et associations « Un toit, c'est un droit » et notamment au grand rassemblement organisé le 9 janvier

2012. Membre des douze associations et organisations syndicales engagées aux côtés de plusieurs milliers de travailleurs sans-papiers depuis le 10 octobre 2009 dans un mouvement de grève pour des critères clairs et objectifs de régularisation des travailleurs sans papiers, la FSU s'est félicitée des premières discussions avec les ministères de l'immigration et du travail. Elle a participé aux mobilisations pour dénoncer une politique migratoire contraire aux droits fondamentaux dans le cadre notamment de RESF, UCIJ et pour le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales dans le cadre de Votation Citoyenne. La FSU est engagée dans les mobilisations avec le collectif « non à la politique du pilori » pour faire obstacle à la mise en œuvre de ces politiques et obtenir des droits pour tous, fondés sur les valeurs de démocratie, d'égalité et de liberté. Elle continue à le faire sur la question spécifique des Roms. Elle s'est impliquée fortement pour dénoncer la répression contre les militants syndicalistes, associatifs, les lycéens... La FSU avec d'autres forces syndicales et associations s'est engagée pour la ratification par la France du protocole PIDESC pour les droits économiques, sociaux et culturels.

Éducation

Dans l'Éducation, les réformes régressives se sont accumulées : 3 voies du lycée, autonomie des établissements, formation, rythmes scolaires, Rased, dispositif ECLAIR, gouvernance, socle Fillon, évaluations nationales s'articulant à des dispositifs contestés (aide personnalisée, stage de remise à niveaux, LPC...)... autant de mesures dont la FSU a demandé l'abandon et une remise à plat de la situation. Ces réformes ont été mises en œuvre, sans concertation et contre la majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, sur fond de suppressions de postes et de développement de la précarité. Ces choix ont considérablement dégradé le service public d'éducation.

La FSU s'est efforcée de développer les mobilisations sur les différents secteurs, en recherchant l'unité la plus large, afin de lutter contre la politique destructrice du gouvernement. Elle a cherché à rassembler les partenaires de l'éducation nationale, en refusant de dissocier la lutte contre les suppressions de postes de celle pour une politique éducative ambitieuse pour la réussite de tous les jeunes. Les différences d'appréciations entre organisations sur le contenu des réformes ont parfois rendu l'action unitaire compliquée mais un front s'est malgré tout maintenu tout au long de la période.

Ainsi, le 22 janvier 2011, à l'appel du Collectif des 25 « l'Éducation est notre avenir », des mobilisations étaient organisées dans tous les départements rassemblant les organisations syndicales, la FCPE et les mouvements associatifs et pédagogiques. Elle a appelé à prolonger l'action du 22 janvier et à développer les mobilisations pour le service public et laïque d'éducation afin d'imposer d'autres choix. Elle a proposé à ses partenaires une grève avant les congés de février et la mise en débat d'une manifestation nationale en mars ainsi que sa détermination à la poursuite rapide de l'action. La FSU a fait avec succès cette grève le 10 février 2011.

À la rentrée 2011, La FSU, dans le cadre de sa campagne pour les Services Publics, a décidé de porter « 20 propositions pour l'École ». Elle l'a notamment fait lors de son colloque... et en organisant des débats dans de nombreux départements.

La FSU a dénoncé les annonces du Ministre faites suite aux États généraux sur la sécurité à l'école car elles ne répondaient pas aux attentes et aux besoins et étaient en plus contraires à ce qui s'est dit lors de ces États Généraux. Elle s'est notamment opposée à la labellisation des 100 établissements CLAIR introduisant des dérogations inacceptables pour les élèves comme pour les personnels. La FSU a appelé à des initiatives dans les sections départementales le 19 mars 2011 puis à une grève le 27 septembre. Elle a organisé un temps fort national le 31

janvier 2012 alliant les 101 grèves et manifestations du 1er degré à la grève du 2d degré.

La FSU a mobilisé contre les projets d'évaluation des enseignants présentés par Luc Châtel. À l'initiative de la FSU, les Fédérations de l'Éducation avaient appelé les personnels enseignants à être massivement en grève le 15 décembre 2011 pour exiger le retrait des projets d'évaluation, condition préalable à l'ouverture de discussions sur de toutes autres bases et à signer massivement la pétition « retrait du projet d'évaluation ». Nous avons obtenu en 2012 du nouveau ministre V. Peillon, qu'ils soient retirés.

Formation des Enseignants

Le gouvernement s'est saisi de la demande d'amélioration de la formation des enseignants pour mettre en place une réforme contestée par la quasi-totalité des acteurs. Le ministère a refusé de mettre en place une véritable pré-professionnalisation et une formation des enseignants de qualité, confirmant le compagnonnage, comme modalité essentielle de la formation des stagiaires. Il a supprimé l'année de formation par alternance des étudiants stagiaires reçus aux concours. Il a minimisé le rôle de l'Université avec une volonté de casse des IUFM. Les stagiaires se sont alors retrouvés avec une charge de travail incompatible avec une véritable formation et les tuteurs sans lien avec l'IUFM. Il s'agit d'un véritable sabotage du système de formation : formation en dehors du temps de service, aucun cadrage national, affaiblissement de la qualité du service public d'éducation... La FSU a demandé l'abandon de cette réforme et des textes d'application.

Pour la FSU, la formation des enseignants est un levier pour transformer le métier afin de permettre d'assurer la réussite de tous les élèves. Les débats ont été importants dans la fédération et l'élaboration de propositions communes pas toujours faciles. Mais Pour autant, la FSU et ses syndicats ont été présents et actifs dans les multiples débats qui se sont développés dans le monde éducatif et universitaire. Nous avons organisé diverses initiatives dont des Assises le 16 décembre 2010 associant une expression des personnels. Ceci a permis de confronter les points de vue et expériences et d'avancer sur des propositions mieux partagées. Nous avons appelé les collègues des universités à ne pas proposer de formations de Master se soumettant aux injonctions ministérielles incompatibles avec une formation de qualité des enseignants et exigé dans le prolongement de l'année de transition, la révision du calendrier des concours 2011.

La FSU a proposé aux différents acteurs concernés des rencontres départementales et/ou académiques pour enclencher

un travail indispensable pour contrecarrer toutes les aberrations de cette réforme et faire des propositions alternatives. Elle a cherché des convergences avec les parents et les étudiants, les formateurs et universitaires pour qu'ils participent à ses initiatives. La FSU a également organisé avec l'UNEF une journée d'action le 20 mai 2010 afin de faire un bilan des conditions catastrophiques d'entrée dans le métier des jeunes stagiaires.

La nécessité de qualification des enseignants qu'a défendue la FSU n'est plus aujourd'hui contestée. La nécessité des pré-recrutements ; mise en avant par la FSU est plus que jamais d'actualité. Les emplois d'avenir « professeur » constituent un traitement social de la situation de l'emploi mais ne correspondent pas au dispositif de pré-recrutements revendiqué par la FSU

La complexité des dossiers, la volonté gouvernementale d'opposer premier, second degré et supérieur, les vécus divers des personnels, ont entraîné des positionnements parfois différents entre syndicats de la FSU sur les dossiers de l'Éducation. La fédération a organisé des débats entre ceux-ci pour avancer vers des synthèses.

Dans **l'enseignement supérieur et la recherche**, le gouvernement a poursuivi sa politique de restructuration forcée du paysage, en utilisant le grand emprunt caractérisé par la quasi absence de fonds immédiatement utilisables. La FSU a dénoncé une telle conception et ces reculs. La FSU a continué de mener la bataille pour que soit remis en cause la loi LRU et les mesures contre la recherche. Elle a dénoncé le processus opaque et discriminatoire qui a présidé à la construction des 17 dossiers des regroupements d'établissements concourant aux « initiatives d'excellence » (IDEX) liées au grand emprunt.

La FSU a dénoncé la destruction programmée des services de l'éducation nationale et exigé l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois d'administratifs et d'informaticiens déconcentrés et le maintien d'une administration publique de l'éducation nationale avec l'intégralité de ses missions et des personnels titulaires pour les mettre en œuvre. Elle a exigé avec l'intersyndicale des informaticiens le retrait du schéma directeur des infrastructures et refusé la privatisation de l'informatique et ses conséquences désastreuses (Chorus en étant un triste exemple...). La FSU a soutenu les mobilisations de ces personnels. De même qu'elle a dénoncé les suppressions d'emplois et les modifications de missions des autres personnels non enseignants : assistants sociaux, CPE, CO-Psy, TOS ou le non respect des créations d'emplois infirmiers annoncés.

»»» Depuis juin 2012, tout en intervenant pour rappeler ses exigences et ses propositions pour un changement réel à l'éducation nationale, la FSU s'est largement impliquée dans la concertation pour la refondation de l'École. Elle a demandé au Ministre de mener les consultations et négociations nécessaires pour mettre en place une autre politique éducative : contenus à enseigner, éducation prioritaire, rythmes scolaires, formation, missions, conditions de travail, revalorisation et gestion des personnels, ...

Si le dispositif général « emplois d'avenir » est loin de répondre aux enjeux du moment et ne peut pas se substituer à une politique de l'emploi, luttant contre la précarité et le chômage, vu la gravité de la situation de l'emploi, la FSU a jugé utile de mettre en place des dispositifs spécifiques pour les jeunes visant à une véritable insertion professionnelle dans un emploi pérenne. Dans ce cadre, elle a estimé que le dispositif « emplois d'avenir », doit, à la différence des « contrats aidés » antérieurs, répondre à un objectif de formation et de

qualification pour chaque jeune qui en bénéficiera. Elle a demandé qu'il débouche sur un emploi en CDI. En ce qui concerne les « Emplois d'avenir professeur », si la FSU a considéré que ce dispositif d'aide sociale n'était pas une réponse satisfaisante à notre exigence de vrais pré recrutements, elle a rappelé ses exigences dans leur mise en place : type d'activité, accompagnement, lien avec la formation universitaire...

Dans le secteur de la justice

Le recours à la répression et à l'enfermement au prétexte du développement « d'un sentiment d'insécurité » et d'une augmentation de la délinquance constitue l'essentiel de la politique menée par le gouvernement de N. Sarkozy. La FSU a porté la nécessité de faire prévaloir la prévention, l'accompagnement et la protection de la jeunesse. Elle a dénoncé la surenchère sécuritaire et la remise en cause des droits des mineurs, notamment par une mobilisation le 11 mars 2010 lors de la grève à la PJJ.

La FSU milite pour une politique de prévention de la récidive humaniste et respectueuse des droits de personnes condamnées faisant de l'incarcération l'ultime recours. Cette bataille a été âpre dans le cadre de l'application de la loi pénitentiaire en 2011. La FSU continue de participer à la mobilisation des professionnels du monde judiciaire pour dénoncer l'indigence de la Justice dans toutes ses composantes (administrative, sociale, prud'homale, civile et pénale...). Ainsi la

FSU a mobilisé les personnels dans les actions et notamment celle du 9 mars 2010 par des organisations syndicales de l'ensemble du champ judiciaire.

Par ailleurs, la FSU a dénoncé les propos scandaleux du Président de la République portant une nouvelle fois atteinte à la séparation des pouvoirs, fondement de la démocratie, et mettant gravement en cause le professionnalisme des personnels de Justice (personnels du service pénitentiaire d'insertion et de probation, fonctionnaires et magistrats du TGI de Nantes...) à la suite du drame de Pornic. La FSU a ainsi pris toute sa part dans la journée d'action et de grève ponctuée par la manifestation nationale interprofessionnelle des 10 février et 29 mars 2011. Avec ses syndicats nationaux dans tous les secteurs concernés, et au sein du collectif Liberté Égalité Justice (CLEJ), elle a mobilisé et appelé à s'opposer au projet de Loi pour la Programmation et la Performance de la Sécurité Intérieure (LOPPSI 2, responsabilité parentale des parents de jeunes

auteurs de délits, couvre-feu et comparution immédiate pour les mineurs, extension des peines planchers et des mesures de sûreté...). La FSU a dénoncé une loi qui attise les tensions sociales tout en portant atteinte aux droits fondamentaux et aux libertés publiques. Elle a appelé à s'engager pleinement dans toutes les mobilisations pour exiger le retrait ou l'abrogation de la LOPPSI2. La FSU a dénoncé le retour des arrestations des enfants dans les écoles et leur mise en centre de rétention. Elle a dénoncé la poursuite de la politique contre les étrangers.

La FSU a également été à l'origine d'une initiative collective tendant à maintenir l'autonomie du CGLPL.

La FSU s'est battue contre la loi exécution des peines votée en mars 2012 qui prévoit l'augmentation du nombre total de places de prison. Elle milite pour le développement de la probation et l'exécution des peines en milieu ouvert.

Vie fédérale et syndicalisme

Durant toute cette période la FSU a tenu son rôle d'organisation syndicale offensive et combative. Elle a régulièrement conduit l'analyse sur la situation et sur les différentes questions qui se posaient : retraites, crise, éducation, montée de l'idéologie d'extrême droite, situation internationale... Elle a pour cela régulièrement proposé lors des CDFN des temps de réflexion et analyse avec des acteurs du mouvement social, des chercheurs, des économistes... Son centre de formation a eu la préoccupation d'offrir des plans de formation en phase avec les préoccupations de la fédération et les besoins de ses militants. La FSU a cherché à mettre l'accent et à préciser ses propositions dans tous les domaines afin d'offrir des perspectives crédibles aux personnels et aux citoyens (colloque, documents, publication...). Organisation porteuse d'un projet de transformation sociale, elle a su allier analyse, proposition et action à tous les niveaux.

Vie fédérale

La FSU a mis en œuvre la décision du congrès de Lille de réunir les sections départementales. Elle a cherché à les associer toujours davantage à la vie fédérale, aux décisions prises, à l'animation des débats internes et publics. Ce travail devra se prolonger. L'activité des CFR s'est développée (réunions, stages...). La FSU s'est saisie du problème des CESER et de la représentativité de la FSU. Elle a institué un groupe de travail dans la FSU avec les représentants des CESER pour suivre cette question et conduire les démarches utiles. L'activité des retraités dans la FSU s'est développée dans cette récente période : stage (décentralisés ou « les journées d'automne » au niveau national), publications, adresse à l'ensemble des UCR et à la FGR-FP pour mener une initiative commune, carte-pétition au Président de la République et aux élus, rassemblements et mobilisation du 6 octobre 2011 pour défendre le pouvoir d'achat des retraités, poser les questions de la dépendance et de l'égalité entre les hommes et les femmes. La SFR a également réalisé un manifeste « rajeunir les idées sur la vieillesse » (novembre 2011) qui est une contribution pertinente de la place des retraités dans la société et un point d'appui dans les discussions.

Campagne fédérale

Durant toute cette période, la FSU n'a eu cesse d'exiger d'autres choix pour les

agents publics et pour les services publics et les usagers. Elle a réaffirmé que les services publics ne sont pas une charge mais une richesse pour les citoyens et le pays. Elle a mené pour cela des actions nécessaires et développé des outils utiles pour faire partager son engagement à défendre et développer une Fonction publique au service de l'intérêt général fondée sur les valeurs de justice, de laïcité, de gratuité et d'égalité et à contraindre le gouvernement à renoncer à sa politique. Cela a été le sens de la campagne « Fiers du service public » : signature « le service public, on l'aime, on le défend », affiches, insère presse, ouverture d'un site Facebook pour permettre aux personnels comme aux usagers d'exprimer leurs mécontentements et faire part de leurs propositions pour développer et améliorer encore les services publics et la Fonction publique, sondage, édition d'un fascicule, sondage TNS pour la FSU sur la perception par les Français des fonctionnaires... Cette campagne a permis à la FSU et à ses syndicats comme aux sections départementales de porter des propositions pour défendre et améliorer, avec les personnels, les services publics et la Fonction publique. Cette première grande campagne fédérale a été remarquée par les autres organisations syndicales et les représentants du gouvernement. Sa prise en charge par l'ensemble des composantes de la fédération, son articulation avec les campagnes des syndicats nationaux ont montré tout l'intérêt qu'il y a à approfondir l'organisation du travail fédéral collectif.

La question de l'unité

Au niveau interprofessionnel, la FSU a de manière constructive et massive participé au mouvement contre la réforme des retraites et contribué au débat et aux actions contre les plans d'austérité en travaillant à l'unité intersyndicale et en s'inscrivant dans les actions proposées par la CES.

L'intersyndicale Fonction publique s'est inscrite dans les initiatives de l'interpro mais malgré les relances de la FSU, n'a pas su aller aussi loin que la FSU le proposait dans l'action au niveau de la Fonction publique comme par exemple sur la question des salaires et de l'emploi.

La FSU a participé également aux initiatives organisées par le mouvement social. Cela a été particulièrement le cas sur les services publics où la FSU a été très active dans le collectif les États généraux

pour les services publics en organisant et participant à des initiatives aussi bien au niveau national que décentralisé. La FSU a ensuite mené des combats sur les différents secteurs où elle est présente et en responsabilité. C'est le cas dans l'Éducation où elle a su organiser une mobilisation importante contre les suppressions de postes et la politique éducative menée par le gouvernement. Seule ou dans le cadre du Collectif des 25, elle a permis de placer l'Éducation au cœur des enjeux de société et très certainement ainsi contribué à ce que ce sujet soit majeur lors de la campagne des élections présidentielles. Elle l'a fait aussi sur les secteurs de la justice, de l'agriculture, de l'environnement, de la culture et à Pôle Emploi comme dans les collectivités territoriales. La FSU reste porteuse de l'unité la plus large à tous les niveaux, soucieuse de rassembler les salariés et d'organiser un rapport de force permettant de faire avancer leurs revendications. L'unité quasi totale (sauf FO) lors du mouvement sur les retraites n'a pas permis de faire plier le gouvernement. Celle dans l'Éducation est restée très fragile car elle s'est concrétisée essentiellement contre les suppressions de postes mais pas sur le contenu des politiques éducatives en cours, compte tenu des divergences entre organisations. Pour autant la FSU et ses syndicats ont su mettre en avant, dans ces mouvements, ses propositions pour une transformation positive de l'école, pour la réussite de tous. Elle a toujours privilégié l'unité sans renoncer à ses plates formes revendicatives.

La FSU, convaincue qu'il faut renforcer le syndicalisme de transformation sociale, le rendre plus efficace afin de gagner des batailles et conquérir de nouveaux droits a poursuivi le travail engagé avec les organisations qui le souhaitent et particulièrement avec la CGT et Solidaires. Dans ce cadre, elle a organisé de nouvelles initiatives : colloques du 27 mars 2010 à Toulouse organisée avec la CGT sur l'accueil de la petite enfance, du 9 février 2011 sur « les jeunes salariés et le syndicalisme », et avec Solidaires le 31 mars 2011 sur les discriminations. Les groupes de travail prévus avec ces organisations ne se sont pas tous mis en place. Des rencontres avec la direction confédérale de la CGT suivi d'un communiqué commun (février 2011 et janvier 2012) ont également eu lieu permettant d'échanger sur la situation et d'envisager les suites du travail commun.

Dialogue social

La FSU, signataire des accords de Bercy, a toujours été favorable à une représentativité mesurée par le vote des personnels. Elle a rappelé son opposition à l'introduction dans cette loi de dispositions qui seraient contraires aux accords de Bercy. La FSU a été porteuse de propositions dans les discussions relatives aux droits et moyens aux organisations syndicales. Elle s'est opposée au décret modifiant la réglementation du droit syndical et a combattu

diverses dispositions relatives au fonctionnement des comités techniques. Elle a agi pour le respect des compétences des CT, des CAP et des CCP des agents non titulaires.

La FSU s'est félicitée de la mise en place des CHSCT dans la Fonction publique. Si beaucoup reste à faire, d'autant que la médecine de prévention est dans une situation critique et que la culture de la santé au travail fait encore largement

défait, la dynamique est en marche. La FSU continue à se battre pour des politiques de l'emploi, de gestion des personnels et des conditions de travail respectueuses de la santé des agents et s'investira en ce sens dans les CHSCT. Elle poursuit ses batailles pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des CHSCT.

Élections professionnelles 2011

Dans un contexte de restructuration des services que nous avons dénoncé, pour la première fois ont eu lieu les élections aux CTP des Directions départementales interministérielles (DDI). La FSU est la 5e organisation syndicale la plus représentative des 9 syndicats candidats. La FSU a contesté d'être exclue du CTPS alors qu'aucune négociation n'avait été engagée avant les élections pour fixer le nombre de représentants des personnels dans cette instance.

Dans la Fonction publique, la FSU a demandé que soient organisées des élections générales en 2011 et l'ouverture rapide de discussions sur les moyens et les droits syndicaux. Suite aux élections professionnelles de 2011, La FSU confirme largement sa place de première organisation syndicale à l'Éducation Nationale et à l'Agriculture et elle progresse dans les autres ministères où elle a présenté des listes, fruit du travail déterminant des équipes militantes de terrain (même si les espaces non investis, au sein même de la Fonction Publique sont encore nombreux). Elle est quasiment présente dans tous les ministères et reste ainsi une force essentielle dans la Fonction publique pour représenter les personnels à tous les niveaux et porter leurs exigences. Pourtant, pour la première fois, la FSU recule en nombre de voix et en pourcentage dans la FPE.

Le vote direct des personnels aux comités techniques pour établir la représentativité des organisations syndicales est un élément fondamental du nouveau paysage syndical.

La FSU a constaté des dysfonctionnements graves au cours de ces élections notamment là où les modalités du vote changeaient, dysfonctionnements qui ont conduit au report des élections à la Justice et à une chute du taux de participation dans l'Éducation Nationale de 20 points.

Le vote direct des personnels aux comités techniques pour établir la représentativité des organisations syndicales est un élément fondamental du nouveau paysage syndical.

La FSU a constaté des dysfonctionnements graves au cours de ces élections notamment là où les modalités du vote changeaient, dysfonctionnements qui ont conduit au report des élections à la Justice et à une chute du taux de participation dans l'Éducation Nationale de 20 point.

Fenêtre A

La responsabilité principale de la baisse de participation incombe au ministère qui a imposé le vote électronique dans un calendrier impossible à tenir. En plus de l'aspect non démocratique de personnels empêchés de voter, on a le sentiment d'un ministère qui, non seulement n'a pas pris la mesure des dysfonctionnements, mais a même participé à un sabotage du scrutin par incompétence ou mauvaise volonté. Il y a aussi de toute évidence un lien « syndicat national-FSU » qui n'a pas bien fonctionné pour une partie des électeurs qui n'a pas bien identifié le vote « FSU ». Plus grave, il faut constater que des choix des syndicats enseignants ont joué contre la fédération, contre tous, en limitant la préparation politique et matérielle des élections dans l'EN à eux seuls, en écartant les sections départementales FSU et les CFR. Un choix qu'il ne faudra pas renouveler pour les prochaines élections de 2014.

Fenêtre B

Dans ce secteur, la chute de participation incombe principalement au ministère avec le vote électronique, la disparition de fait des bureaux de vote, auxquels sont venus s'ajouter de nombreux problèmes techniques.

Dans tous les ministères concernés par ces élections, les syndicats nationaux ont organisé la campagne électorale dans le cadre de la campagne fédérale sur les services publics. Pour autant, comme pour les élections aux CT des DDI, et malgré une meilleure lisibilité de la FSU, cette articulation entre les différentes campagnes n'a pas suffisamment bien fonctionné. Le congrès de la FSU devra donc construire des pistes pour préciser et améliorer le rôle de chacun (fédération, syndicats nationaux, sections départementales) lors des élections de 2014 qui concerneront tous les ministères et toutes les fonctions publiques.

Cette chute dans l'Éducation affaiblit mécaniquement la FSU dans la Fonction publique d'État. Contrairement à ce qu'affirment les Ministres de l'Éducation nationale et de la Fonction publique, cette chute ne s'explique pas par des « choix personnels ». Et ce d'autant que les taux de participation restent stables dans les autres ministères. Pour la FSU, le gouvernement, et particulièrement le ministre de l'Éducation nationale, doivent assumer leurs responsabilités et accepter de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé (vote électronique, calendrier, dysfonctionnements techniques...). Elle a alerté les ministres et parlementaires sur cette situation. La FSU a jugé qu'à l'avenir, il faudrait rendre à ce scrutin son caractère solennel et collectif.